



LE DÉPARTEMENT

Pôle aménagement
SECRETARIAT GENERAL

Service appui technique
Unité planification et aménagement
Hôtel du Département
CS 31802
73018 Chambéry CEDEX

Monsieur René RUFFIER-LANCHE
Maire
MAIRIE DE CHAMPAGNY-EN-VANOISE

Planchamp
73350 CHAMPAGNY-EN-VANOISE

Contact : *Ombeline de BOUCLANS*
 04 79 96 75 12
 amenagement-sg-urbanisme@savoie.fr

Nos réf. : OdB/VM/PAD-SG/SAT/D/2024/414568

Monsieur le Maire,

En application des dispositions de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, vous m'avez transmis pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Cette modification porte sur :

- des évolutions des règles de stationnement en zone UA,
- l'ajout de précisions dans les règles d'aspect des toitures,
- des changements du périmètre de la zone Uc.

Après avoir pris connaissance des documents et eu égard aux compétences du Département, je vous informe que la procédure engagée ne suscite pas de remarque particulière de ma part.

J'émet donc un avis favorable sur l'arrêt du projet de modification simplifiée n°4 de votre Plan Local d'Urbanisme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

#signature1#

Pour le Président,
Par délégation,
Eva ALIACAR,
Directrice générale adjointe de l'aménagement.

Copie pour information à :

Fabienne BLANC-TAILLEUR - Conseillère départementale

Vincent ROLLAND - Conseiller départemental

Stéphane LAMBERT –SG/ Responsable MTD Tarentaise

Christina LE BOULH - SG/ MTD Tarentaise